



# Ministère du travail, inspection du travail : Service public en danger Travailleur-ses moins protégé-es !

**La généralisation des politiques d'austérité** a des conséquences désastreuses sur le fonctionnement des services publics : abandon ou externalisation de missions de service public au détriment de l'effectivité et de la qualité du service public rendu, fin de l'égalité d'accès aux services publics par la destruction des services de proximité.

Les agent-es du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ont subi de plein fouet ces politiques d'austérité ainsi qu'un empilement de réformes et d'attaques : réforme de la fonction publique, de l'inspection du travail et du Code du travail.

**Les suppressions de postes s'accroissent** : en 10 ans, la baisse de 20% des effectifs (1843 postes en moins) s'est accompagnée de pertes de missions et de la fermeture de sites de proximité (Maubeuge, Cambrai...), au service des salariés. Le ministère ne recrute plus : seuls 28 inspecteurs du travail seront recrutés cette année.

**Les conséquences sont graves pour les usagers.** Avec moins d'agents, c'est forcément moins de service public et donc moins de contrôle de la réglementation du travail. Pour les salariés cela engendrera plus de difficultés pour être reçus et renseignés par nos services.

**Aujourd'hui, c'est un véritable plan social qui est mis en œuvre en Ile de France :**

**A l'inspection du travail**, les effectifs de contrôle (inspecteurs et contrôleurs du travail) avaient déjà été fortement réduits en 2014 (-10% au niveau national). Aujourd'hui, la suppression de 49 sections est envisagée en Ile de France d'ici la fin l'année. Le nombre d'agents de contrôle, chargés de veiller à l'application du droit du travail dans les entreprises passerait à 419, contre 468 en 2015 (-10.5% en quelques années). Le nombre d'agents de secrétariat, chargés notamment de l'accueil du public est en constante diminution. Pour les agents cela représente des conditions de travail dégradées et une surcharge de travail.



**Les services des renseignements en droit du travail** fonctionnent en mode très dégradé. Les services perdent régulièrement des effectifs et du fait de la pénurie, ils sont souvent contraints de fermer au public. Par ailleurs, la loi El Khomri, prévoit la mise en place, sans effectif supplémentaire, d'un service de renseignements dédié aux employeurs des TPE/PME, au détriment de l'accueil des salarié-es.

De plus, joindre nos services devient impossible car les postes au standard téléphonique ne sont pas pourvus...

**Au sein des services de l'emploi et de la formation professionnelle**, les suppressions de poste sont massives : moins 16% au niveau national, alors que les besoins et les sollicitations sont considérables, notamment pour l'insertion des travailleurs sans emploi en difficulté ou le contrôle des organismes de formation. Beaucoup de missions ont été externalisées et d'autres risquent de l'être prochainement (agrément des services à la personne, délivrance de certains titres) : on nous explique maintenant qu'il faut adapter les missions aux suppressions de postes subies ces dernières années !

**NOUS SOMMES TOUT-E-S CONCERNE-ES, SOLIDAIRES,  
DEFENDONS NOTRE SERVICE PUBLIC ! NON AUX SUPPRESSIONS DE  
POSTES**

**Pour un service public du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle  
au service des travailleurs-ses avec ou sans emploi !**